
Des citoyens de la société des amis de la République, admis à la barre, viennent présenter à la Convention nationale un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 23 prairial an II (11 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Des citoyens de la société des amis de la République, admis à la barre, viennent présenter à la Convention nationale un cavalier armé et équipé, lors de la séance du 23 prairial an II (11 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 518-519;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14505_t1_0518_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

47

La société populaire des sans-culottes de Villeneuve-de-Berg, département de l'Ardèche, exprime sa douleur et son indignation sur les horribles attentats tramés contre les jours précieux de deux des plus intrépides défenseurs du peuple, de deux membres du comité sauveur de la France. Elle applaudit au décret qui ordonne qu'il ne sera plus fait de prisonniers Anglais ni Hanovriens, et jure de nouveau, et la haine la plus implacable aux tyrans, ainsi qu'à leurs vils suppôts, et l'attachement le plus dévoué aux fondateurs de la République, aux pères de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Villeneuve-de-Berg, 15 prair. II] (2).

« Dignes représentans du peuple français,

Un cri de douleur et d'indignation a retenti parmi nous, à la nouvelle des horribles assassinats tramés contre les jours précieux de deux des plus intrépides défenseurs du peuple, de deux membres du Comité sauveur de la France.

Ainsi donc, les scélérats coalisés contre nous, sentant l'impuissance de leurs efforts sur tous les points de nos frontières qu'ils ont tenté d'attaquer, ont recourus aux moyens les plus odieux; c'est au cœur qu'ils veulent nous frapper. Grâce soient rendues à l'Être Suprême! Il a détourné les coups dirigés par le crime contre la vertu.

Périssent les traîtres émissaires de Pitt et du gouvernement anglais! Que leur mort fasse trembler les lâches qui les soudoyent! Qu'elle soit le salutaire avant-coureur de la punition réservée aux forfaits de ces nouveaux Carthaginois!

Nous applaudissons au décret par lequel vous avez ordonné qu'il ne seroit plus fait de prisonniers anglais ni hanovriens.

Nous jurons de nouveau, et la haine la plus implacable aux tyrans, ainsi qu'à leurs vils suppôts, et l'attachement le plus dévoué aux fondateurs de la République, aux pères de la patrie ».

L. VERNET, MAYAUD, HÉRAT, BROU, BRIAN (secrét.).

48

L'agent national près le district de Vezelise, département de la Meurthe, écrit que la vente des biens nationaux se continue avec avantage dans le district de Vezelise; il en a été fait 136 dans le courant de la décade; ils ont produit par petits lots la somme de 448,575 liv. sur une estimation de 156,735 liv., ce qui a donné un excédent de 291,790 liv. Il ajoute que tous les ornemens de la superstition viennent d'être vendus, qu'ils ont produit la somme de 29,968

(1) P.V., XXXIX, 212. Bⁿ, 23 prair. et 26 prair. (2^e suppl^t).

(2) C 306, pl. 1163, p. 44.

liv., outre les linges qui peuvent servir aux hôpitaux, qui ont été distraits pour nos braves défenseurs, et les cuivres qui ont été envoyés au dépôt général à Chaumont, en exécution des arrêtés du comité de salut public.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (1).

49

Les citoyens composant la société des amis de la République une et indivisible, affiliée à celle des Jacobins, sont admis à la barre. Ils présentent à la Convention nationale un cavalier jacobin, monté et équipé, qui a juré de ne retourner dans ses foyers que lorsque tous les tyrans coalisés contre la France seroient dans le néant, d'où ils n'auroient jamais dû sortir pour le bonheur de l'humanité. Ces citoyens font le serment sacré d'imiter l'exemple du brave Geffroy, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de l'unité et de l'indivisibilité de la République. Ils invitent la Convention à rester à son poste, et la félicitent d'avoir mis à l'ordre du jour la vertu et la probité, et d'avoir proclamé l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. Les citoyens qui assistent habituellement aux séances de cette société, déposent sur l'autel de la patrie 4 paires de souliers neufs, et 24 liv. de charpie ou environ, pour nos braves défenseurs (2).

L'ORATEUR: Citoyens représentans,

Les citoyens composant la Société des amis de la République une et indivisible affiliée à celle des Jacobins viennent présenter à la Convention Nationale un cavalier jacobin montée et équipée, qui a juré de ne retourner dans ses foyer que lorsque tout les tyrans coalisée contre la France seroient dans le néant dont ils n'auroient jamais due sortir pour le bonheur de l'humanité.

Les citoyennes cy présentes qui assistent habituellement à nos séance vous offrent de la charpie pour penser les blessures honorables des braves deffenseurs de l'égalité.

Et nous, citoyens représentans, nous venons dans le temple auguste des loix en présence de l'Être Suprême faire le serment sacrée d'imiter l'exemple du brave Geoffroy et de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le maintien de l'unité et de l'indivisibilité de la République, pour faire exécuter les loix sublimes que vous avez décrétée. Nous venons vous remercier d'avoir mis à l'ordre du jour la vertu et la probité et d'avoir proclamée l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme.

Continuez, représentant, vos utile travaux; ainsy le veut le salut du peuple et un cris unanime partant de toutes les parties de la France répètera avec nous, Vive la Convention, vive la Montagne » (3).

(1) P.V., XXXIX, 212. Bⁿ, 28 prair.; Débats, n° 634, p. 427; M.U., XL, 368.

(2) P.V., XXXIX, 212.

(3) C 306, pl. 1163, p. 43, signé: GAUTIER (présid.), MAURICE (secrét.).

Le président leur répond, les admet à la séance, et la Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion de l'adresse au bulletin (1).

50

La citoyenne femme de l'ex-ministre Lebrun, dont le mari a été frappé du glaive de la loi, se présente à la barre. Elle demande des secours pour sa subsistance et celle de ses [6] enfans (2).

Elle expose que la pétition qu'elle avoit présentée il y a quelque tems s'est égarée dans les bureaux du comité auquel elle avoit été renvoyée; que les raisons qui l'avoient déterminer à solliciter la bienfaisance nationale, sont encore devenues plus pressantes, qu'elle a épuisé ses dernières ressources et qu'elle n'a plus que des pleurs à donner pour nourriture à sa nombreuse famille (3).

Le président répond, l'admet à la séance, et la pétition est renvoyée au comité des secours publics.

51

La société populaire des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Bernay, département de l'Eure, exprime ses sentimens d'indignation sur les attentats commis contre les représentans du peuple. « L'Éternel, dit-elle, qui veille au salut de la République, préservera ses plus intrépides défenseurs de la rage impuissante des tyrans et de leurs complices. Nous mettrons, ajoute-t-elle, nos corps entre vous et le poignard des traîtres; nous serons l'égide impénétrable qui vous garantira de leurs perfides complots ».

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

52

L'agent national du district de Bernay rend compte de l'action vertueuse du citoyen Morand, cultivateur de la commune de Longuesard, de ce district, qui, touché des plaintes d'un de ses concitoyens qui avoit été requis de fournir un cheval pour l'armée du Nord, lui dit: « Mon ami, tu n'as plus qu'un cheval, j'en ai trois; je t'en donne un pour cultiver ta terre: les deux autres me serviront pour labourer gratuitement celles de mes autres concitoyens ».

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (5).

(1) P.V., XXXIX, 213. Bⁱⁿ, 29 prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1372; J. Fr., n° 625.

(2) P.V., XXXIX, 213. Mess. soir, n° 662; M.U., XL, 378; Rép., n° 174; Audit. nat., n° 626.

(3) J. Mont., n° 46.

(4) P.V., XXXIX, 213. Bⁱⁿ, 26 prair. (1^{er} suppl^t).

(5) P.V., XXXIX, 214. Bⁱⁿ, 24 prair.; Débats, n° 631, p. 378; Rép., n° 176; M.U. XL, 397; Audit. nat., n° 628; C. Eg., n° 664.

53

Le citoyen Trouvé, l'un des rédacteurs du Moniteur, adresse et fait hommage à la Convention nationale d'un chant patriotique, sous ce titre: *La mort à tout esclave Anglais*.

Mention honorable, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

54

La société populaire de Quimperlé, département du Finistère, félicite la Convention nationale d'avoir échappé aux poignards liberticides des assassins soudoyés par le parti de l'étranger; elle la félicite sur ses glorieux et infatigables travaux, sur son œil surveillant qui pénètre, poursuit et découvre les fils les plus secrets, les plus cachés des conspirations sans nombre qui viennent échouer et se briser contre les rochers de cette sainte Montagne, d'où dépendent le bonheur du genre humain et la chute des derniers tyrans. « L'auguste liberté, dit-elle, a son principal sanctuaire au milieu de vous; elle se plait à planer sur vos têtes chéries, et s'occupe delà à vous faire un rempart des bataillons nombreux de sans-culottes qui se réunissent à sa voix, qui combattent sous ses étendards, qui, chaque jour, font des prodiges jusqu'à présent inconnus à l'univers étonné ».

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Quimperlé, s.d.] (3).

« Citoyens représentants,

Vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, et les derniers tyrans, leurs lâches esclaves, cet exécration Pitt, ses complices, ses adhérens veulent mettre en proportion de votre énergie, de votre courage, leur scélérateuse et leur audace.

Vous avez rendu hommage à l'Être Suprême, vous avez reconnu l'immortalité de l'âme; et l'immoralité de ces monstres, soutenue de la plus noire hypocrisie les pousse à chercher leur salut dans le lâche assassinat, les noirs complots.

Mais, citoyens représentants, l'auguste liberté a son principal sanctuaire au milieu de vous; elle se plait à planer sur vos têtes chéries et s'occupe de là à vous faire un rempart des bataillons nombreux de Sans culottes qui se réunissent à sa voix, qui combattent sous ses étendards, qui sous ses étendards font chaque jour des prodiges, jusqu'à présent inconnus à l'univers étonné.

La Société populaire de Quimperlé ne dira point qu'elle a marché la première dans cette belle carrière, mais elle se fait gloire de faire partie de ces nombreux bataillons; elle se fait

(1) P.V., XXXIX, 214. Bⁱⁿ, 29 prair. (suppl^t); Mon., XX, 714; Débats, n° 629, p. 342.

(2) P.V., XXXIX, 214. Bⁱⁿ, 26 prair. (2^e suppl^t).

(3) C 306, pl. 1163, p. 42.